

Territoire

Le Pays Chaunois

Situé au centre-ouest de l'Aisne, le Pays Chaunois constitué autour des agglomérations de Chauny et de Tergnier-La-Fère présente des paysages diversifiés de grand intérêt écologique. À l'image des territoires situés au nord-est de la France, il enregistre une décroissance démographique depuis le début des années 1970, alimentée par une baisse continue de l'excédent naturel dû au vieillissement de la population et par le déficit migratoire, essentiellement occasionné par le départ des jeunes adultes. Cependant, le desserrement de l'habitat des villes environnantes en faveur du Pays Chaunois, observé entre 1990 et 1999, semble être confirmé par les premiers résultats des enquêtes de recensement de population.

Au carrefour de voies de communication, le Pays Chaunois s'est défini une identité autour de trois activités : l'industrie à Chauny, l'armée de garnison à La Fère et le fret ferroviaire à Tergnier. Les activités ferroviaires apparaissent aujourd'hui comme le principal fer de lance de l'économie locale, suite aux restructurations industrielles et au redéploiement de la Défense nationale.

La population locale évolue dans un contexte socioéconomique peu favorable, avec des niveaux de revenus inférieurs à la moyenne départementale et un chômage parmi les plus élevés de Picardie.

Line Leroux

Situé au centre-ouest de l'Aisne, le long de la vallée de l'Oise, le Pays Chaunois se caractérise par la richesse de ses paysages. Ses espaces naturels constitués de canaux, de zones humides ainsi que du massif forestier de Saint-Gobain abritent de nombreux sites de grand intérêt écologique : la moitié du territoire est couvert par différents dispositifs de protection environnementale¹.

Au recensement général de la population de 1999, le Pays Chaunois, composé de 71 communes, regroupait 65 744 habitants soit 12,3 % de la population de l'Aisne.

Les agglomérations de Chauny, 19 347 habitants et de Tergnier-La-Fère, 24 017 habitants, constituent le noyau urbain du territoire. Les trois villes, basées autour des axes de communication (routes, rail et voies fluviales) ont chacune connu un développement particulier : au confluent de la Serre et de l'Oise, la Fère a pris très tôt une valeur stratégique en devenant dès le XVIII^e siècle ville de garnison, accueillant l'école royale d'artillerie. Chauny s'est développée au XIX^e siècle autour des industries traditionnelles alors que Tergnier est née de l'arrivée des lignes de chemin de fer dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Aujourd'hui, les activités ferroviaires apparaissent comme le principal fer de lance de l'économie locale suite aux restructurations de l'industrie et de la Défense Nationale.

Un tissu urbain multipolaire

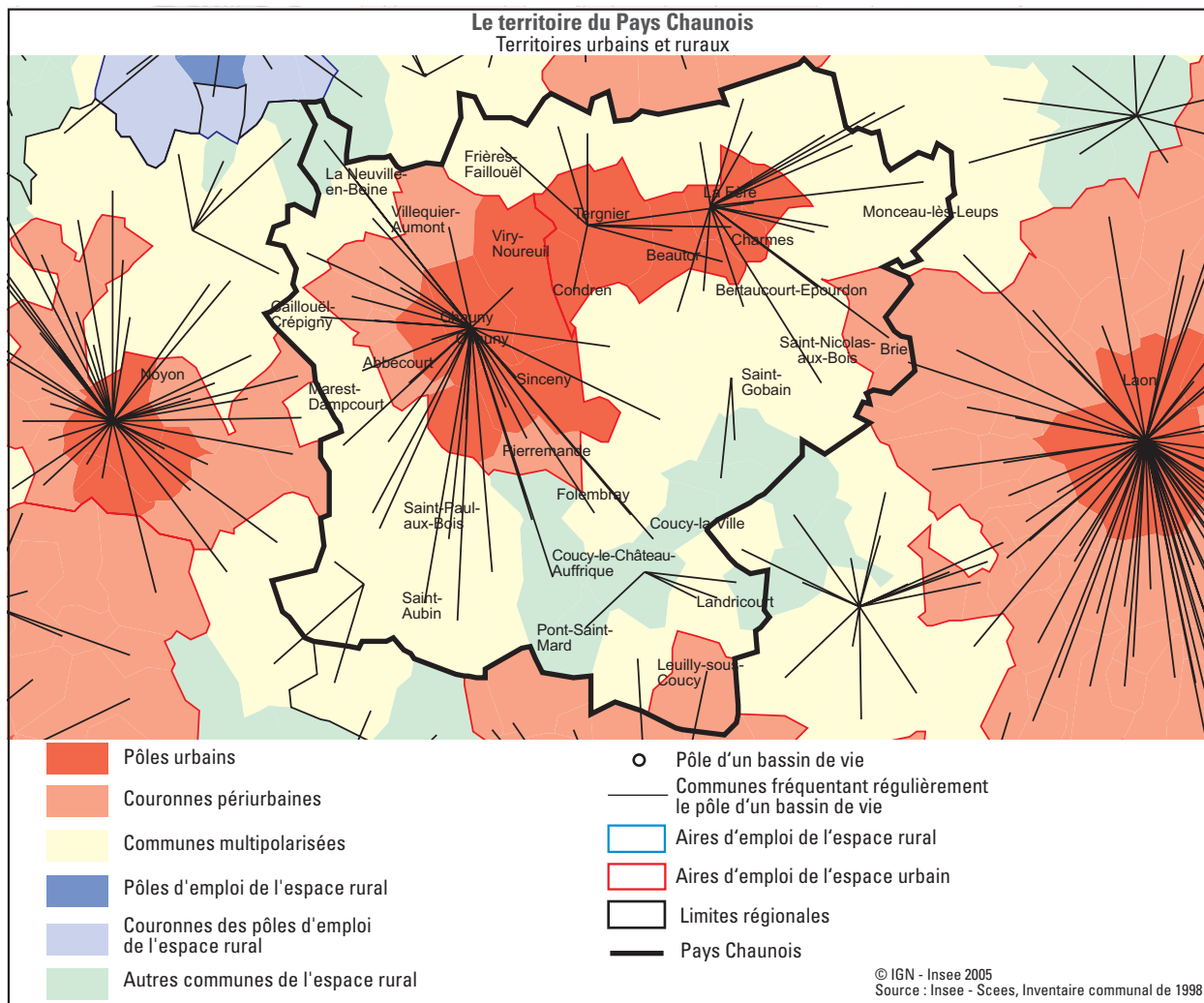
En dehors des agglomérations, l'habitat est très dispersé avec en moyenne seulement 50 habitants au km² contre près de 400 en ville. Néanmoins, du

¹ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

ZICO : zone importante pour la conservation des oiseaux.

PSIC : proposition de sites d'intérêt communautaire.

ZPS : zone de protection spéciale (directive européenne conservation des oiseaux).



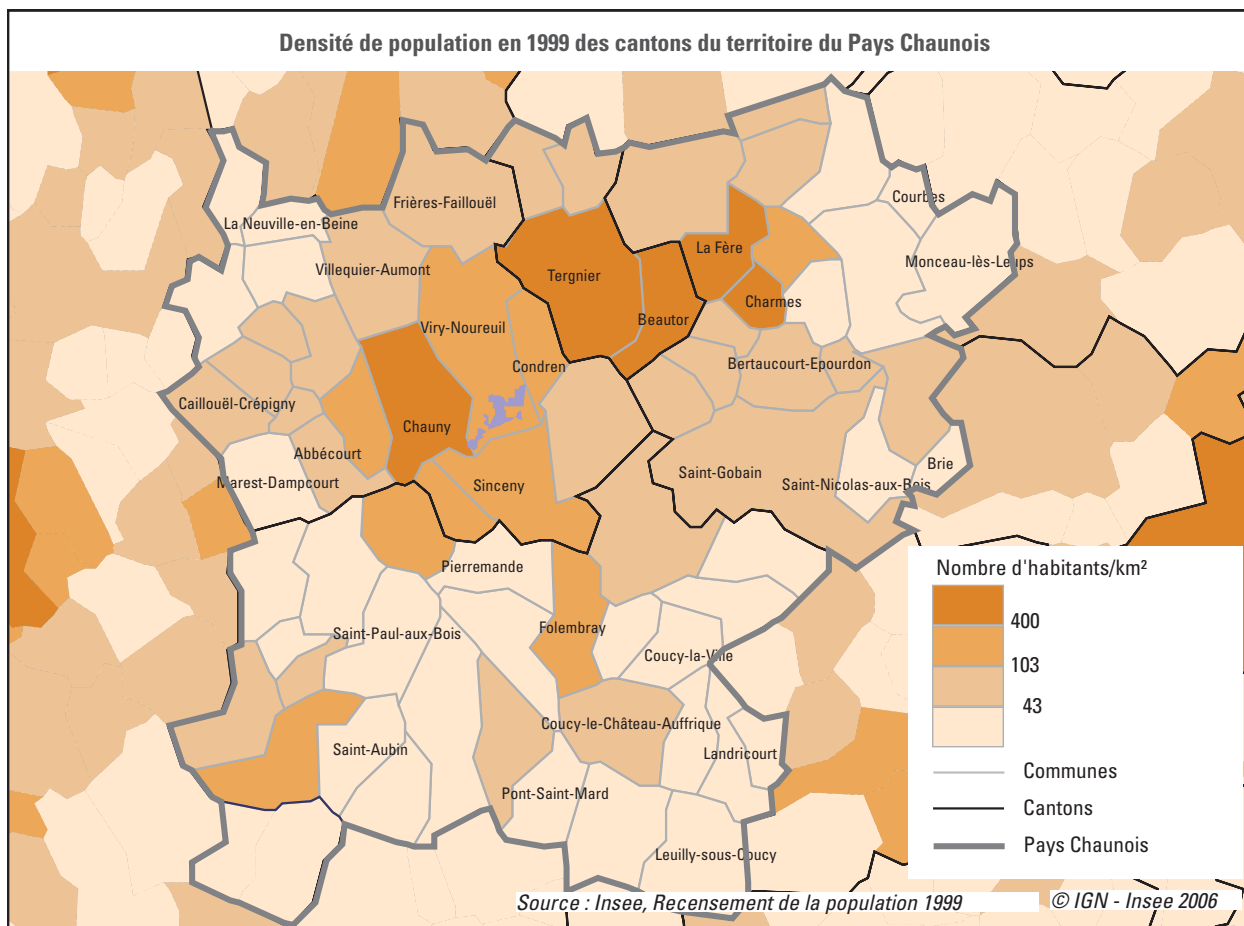
point de vue du fonctionnement, ce territoire est formé d'un continuum périurbain. Les communes les plus éloignées de Chauny ou Tergnier subissent en plus l'attraction des villes proches de Saint-Quentin, Laon, Soissons, Noyon et Compiègne notamment au travers de l'emploi : alors qu'entre 1990 et 1999 le nombre d'actifs occupés du Pays Chainois a baissé de 1,2 %, le nombre d'actifs travaillant à l'extérieur du territoire a augmenté d'un tiers. En 1999, environ 30 % des actifs résidents travaillaient en dehors du Pays Chainois et se dirigeaient principalement vers les villes alentour. Au sein du Pays Chainois, en 1999, à peine 4 % des habitants réunis dans 9 communes, toutes situées dans le canton de Coucy-le-Château-Auffrique, vivaient en milieu très rural.

Par la présence des agglomérations de Chauny et Tergnier-la-Fère, le territoire dispose d'un panel relativement élargi de commerces et services. Pour les communes les plus éloignées de ces centres urbains, l'accès à un service impose rarement aux habitants un temps de déplacement supérieur au quart d'heure. En effet, des petites villes de 1 000 à 2 500 habitants telles que Coucy-le-Château-Auffrique, Blérancourt ou encore Saint-Gobain, jouent le rôle de pôle relais, offrant à la population un accès aux

commerces et services les plus courants. Par ailleurs, le Pays Chainois fonctionne localement en intercommunalité : à l'exception de 9 communes regroupant moins de 5 % de la population, le territoire est partagé entre trois communautés de communes, celle de Chauny-Tergnier, celle des villes d'Oyse et celle du val de l'Ailette. La communauté de communes de Chauny-Tergnier regroupait 60 % de la population et un peu plus des deux tiers de l'activité économique du territoire.

Baisse continue de la population depuis les années 1970

Depuis les années 1970, le Pays Chainois enregistre une baisse de sa population, alimentée par un affaiblissement continu de l'excédent naturel et par un déficit migratoire. La chute démographique a été particulièrement nette entre les recensements de la population de 1968 et 1975. Depuis 1975, la population continue de décroître à un rythme moins soutenu mais régulier. Dans l'Aisne, le Pays Chainois se caractérise par une dynamique démographique modérée, se situant entre le territoire de l'Omois un peu exposé au desserrement de l'habitat francilien, et



les territoires du Soissonnais, du Laonnois, de la Thiérache et plus particulièrement du Saint-Quentinois qui présentent des bilans migratoires encore plus défavorables.

Entre 1990 et 1999, le déficit migratoire du Pays Chaunois s'est un peu résorbé, le Pays Chaunois a gagné un peu plus de 600 habitants dans ses échanges avec le reste de la Picardie en grande partie grâce au desserrement de l'habitat de centres urbains voisins. D'ailleurs, le nombre de logements a augmenté de 6,5 % entre 1982 et 1999, malgré la baisse continue de la population. En plus des constructions de logements, une partie de l'accueil des familles s'est réalisée par la transformation des logements vacants et des résidences

secondaires en résidences principales, surtout en dehors des agglomérations. En 1999, 90 % des logements du Pays Chaunois sont des résidences principales contre 87,5 % en 1982. À la campagne, 85 % des logements sont en accession à la propriété.

À l'image de la région, la mobilité résidentielle des jeunes adultes, très élevée parce que souvent associée aux périodes particulières des études puis de l'entrée dans la vie active et parfois du début de la vie en couple, est la principale responsable du déficit migratoire : entre 1990 et 1999, le Pays Chaunois a perdu environ 1 600 jeunes âgés entre 15 et 29 ans. Les étudiants partent de préférence à Lille, Amiens, Reims ou Paris. Les jeunes actifs, choisissent le plus

Population en 1968 et 1999 des cantons du territoire du Pays Chaunois

Unité : nombre

	Population en 1968	Population en 1999	Évolution de la population entre 1968 et 1999 en %
Canton de Chauny	23 985	24 056	0,3
Canton de Tergnier	20 867	18 835	-9,7
Canton de La Fère	13 813	12 045	-12,8
Canton de Coucy-le-Château Auffrique	10 843	10 808	-0,3
Le Pays Chaunois	69 508	65 744	-5,4

Source : Insee, recensements de la population 1975 et 1999

Répartition des logements du Pays Chaunois

	Pays Chaunois		
	1982	1990	1999
Résidences principales	23 306	24 172	25 562
Résidences secondaires(*)	1 265	1 298	1 086
Logements vacants	2 079	2 152	1 753
Ensemble des logements	26 650	27 622	28 401

(*) y compris logements occasionnels

Source : Insee, recensements de la population 1982, 1990, 1999 (données historiques)

souvent Paris ou Reims, et ce d'autant plus qu'ils sont formés.

En 1999, la structure par âge de la population était assez proche de celle du département et de la région, avec une légère surreprésentation des personnes âgées de plus de 60 ans, soit 22,4 % des habitants contre 21,1% dans l'Aisne et 19,1 % en Picardie.

En 1999, le Pays Chaunois comptait 18 900 emplois soit 15 % de moins qu'en 1975². À titre de comparaison, l'Aisne a perdu 7,3 % de ses emplois durant la même période. De tradition industrielle, le Pays Chaunois a perdu près de 45 % de ses emplois industriels en vingt cinq ans soit près de 3 500 postes

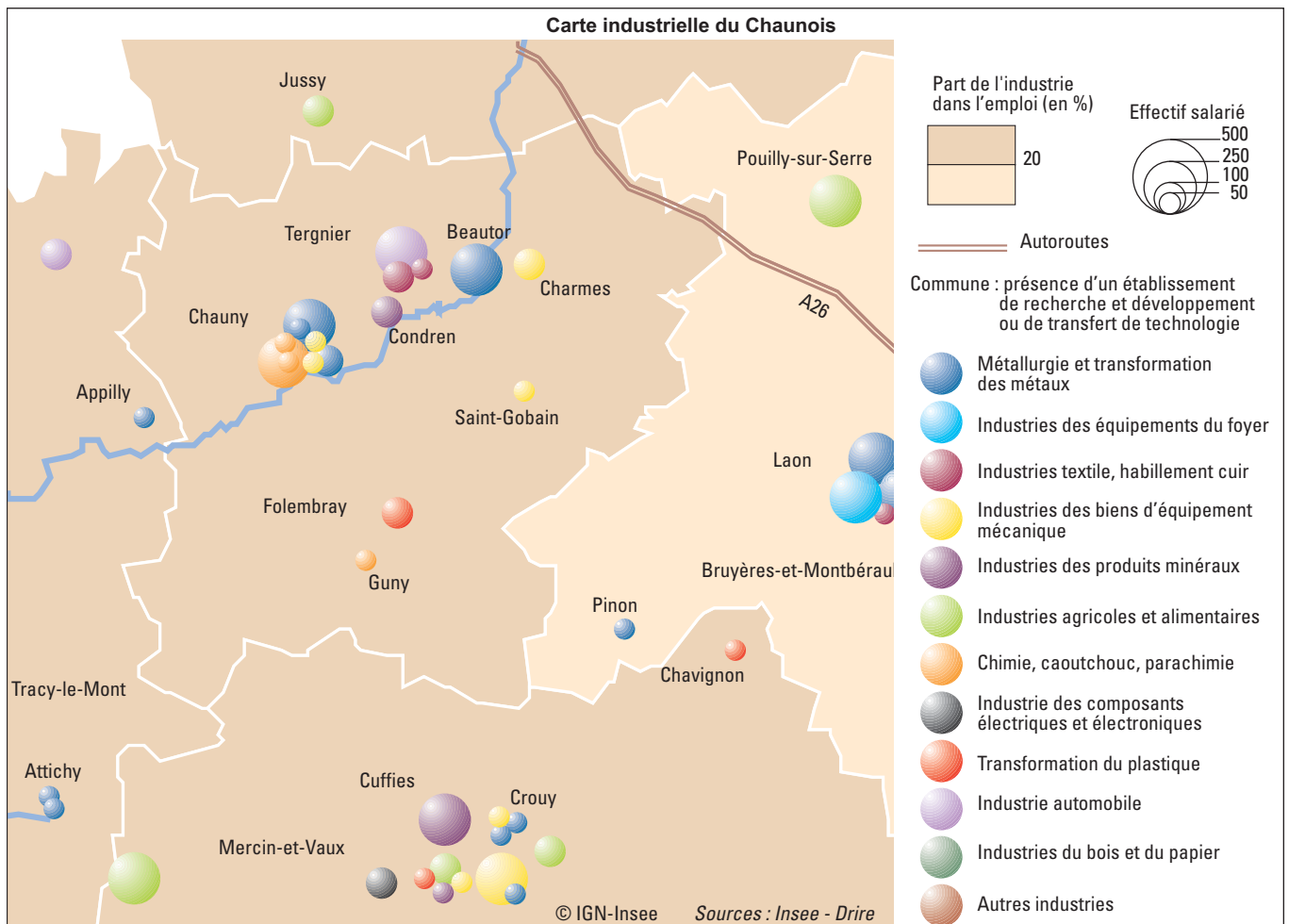
de travail. Dans le même temps, l'agriculture, suivant un profond mouvement de concentration comme à l'échelle nationale, perdait plus de la moitié de ses effectifs : entre les deux derniers recensements agricoles de 1988 et 2000, un tiers des exploitations agricoles du Pays Chaunois a disparu.

Prédominance des industries de la métallurgie, des équipements mécaniques et de la chimie

En 1999, l'industrie ne représentait plus que 23,6 % de l'activité économique contre 35,8 % en 1975. En 1999, trois secteurs dominaient toujours l'activité industrielle : la métallurgie, les équipements mécaniques et la chimie, caoutchouc plastique. Fin 2004³, ces trois secteurs employaient encore six salariés industriels sur dix. Les principaux établissements sont, à Chauny, *Nexans Wires* spécialisé dans la transformation du cuivre, l'américain *Rhom and Haas France Sas* spécialisé dans la fabrication de produits chimiques à usage industriel et *Arkéma* dans la chimie organique de base, *Duferco coating*

²Source : Recensements généraux de la population de 1975 et 1999.

³Source : Insee - Clap 2004 - Effectifs salariés uniquement.



dans la sidérurgie, à Beautor, *Maguin SA* à Charmes, fabricant de machines pour l'industrie agro-alimentaire, *Soc indus commerciale matière plastique* à Folembroy.

Quelques secteurs viennent au second plan : l'automobile, l'habillement, l'agroalimentaire et les produits minéraux. En particulier, l'industrie de l'habillement et du cuir, représentée par l'établissement *Camille Fournet* à Tergnier qui produit des bracelets en cuir pour les grands noms de l'horlogerie, est une spécificité de la zone au regard de la région.

Bien que dominé par les industries lourdes, l'emploi du tissu industriel du Pays Chaunois demeure fin 2004, plus concentré dans les petites structures que dans la région. Le contrôle des établissements par des groupes y est moins prégnant que dans la région. Cette différence s'explique en grande partie par de moindres investissements dans l'appareil productif local de la part des groupes étrangers.

La situation géographique du territoire, ses nombreuses infrastructures de transport ont favorisé le développement des activités tertiaires. Entre 1975 et 1999, les emplois tertiaires ont progressé de 14 % et représentaient 67,4 % de l'activité économique en 1999. Avec la gare de fret de Tergnier, la SNCF demeure avec près de 1 200 postes de travail, le premier employeur du Pays Chaunois.

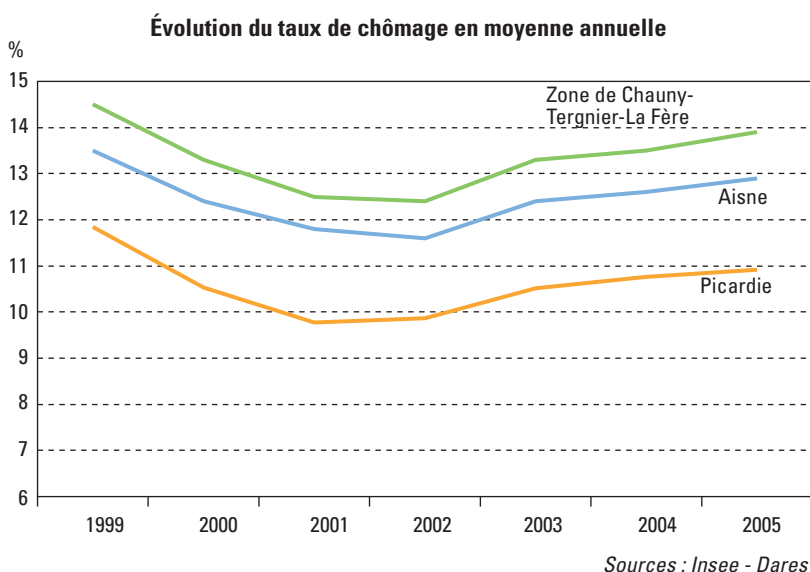
En 1990, la zone de Chauny-Tergnier-La Fère était assez proche des autres zones de la vallée de l'Oise avec lesquelles elle partageait une forte orientation vers les industries de biens intermédiaires et les services aux entreprises. En 1999, elle est spécialisée dans le secteur éducation, santé, commerces en raison de la forte densité médico-sociale : ce secteur représente 15,6 % des emplois.

En 1999, l'agriculture représentait près de 900 emplois soit 4,4 % de l'activité économique. Au recensement agricole de 2000, 395 exploitations agricoles couvraient environ 29 000 hectares. Les exploitations de taille moyenne sont tournées vers les grandes cultures mais aussi vers l'élevage, un cinquième de la surface agricole utile étant réservée aux prairies.

Des projets de développement visant à renforcer l'attractivité du Pays Chaunois

La mobilisation des acteurs territoriaux se traduit par la mise en place d'un Pôle d'Animation et de Développement Économique (PADE) qui anime de nombreuses actions et opérations. Le « Club d'Initiative Économique du Pays Chaunois » est un exemple d'outil animé par le PADE qui a pour vocation de réunir les jeunes chefs d'entreprise afin d'engager une dynamique économique locale.

Au titre du développement économique, plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation. Ces projets visant à renforcer l'attractivité du territoire se traduisent tout d'abord par la mise en place d'une Zone Économique Stratégique située sur les communes de Tergnier et de Mennessis, consacrée à l'accueil d'entreprises du secteur de l'éco-industrie et d'entreprises plus généralistes et organisées autour d'un pôle de vie et de services. Par ailleurs, la communauté de communes de Chauny-Tergnier réalise une pépinière d'entreprises venant conforter les 3 hôtels d'entreprises existants sur la zone nord de Chauny. De même, il est envisagé d'étendre la zone « Espace économique l'Univers » à Chauny et à Viry-Noueuil, la zone « Les Terrages » doit faire l'objet d'un équipement commercial autour de l'équipement de la maison et de l'artisanat de construction. Enfin, le Pays Chaunois s'est engagé dans une procédure de soutien à l'artisanat et au commerce.



Des indicateurs sociaux peu favorables

La population locale évolue dans un contexte socioéconomique relativement fragile. En 2003, avec un revenu annuel moyen de 13 254 euros par foyer fiscal, le Pays Chaunois se plaçait en dessous des moyennes départementale et régionale établies à 14 040 euros et 15 400 euros. Ici, 56,4 % des foyers fiscaux étaient non imposés contre 54,7 % dans l'Aisne et 49,9 % en Picardie. Depuis 1993, ce taux est resté stable dans le Pays Chaunois alors qu'il a baissé dans le département et dans la région. La zone se caractérise par une représentation plus élevée des ménages les plus fragiles que dans l'Aisne et en Picardie. Au 2^e trimestre 2006, la zone d'emploi de Chauny-Tergnier-la-Fère⁴ enregistrait toujours un niveau de chômage⁵ parmi les plus élevés de la région

soit 13,2 % de la population active contre 12,1 % dans l'Aisne et 10,1 % en Picardie. En 2003, 14,6 % des ménages du Pays Chaunois vivaient avec un bas revenu contre 13,8 % des ménages axonnais et 12,2 % des ménages picards. Le vieillissement de la population se traduit par une part des pensions et retraites parmi les revenus bien supérieure à celles de l'Aisne et de la Picardie : 26,9 % contre respectivement 24,2 % et 21,2 %.

⁴La zone d'emploi du Chauny-Tergnier-la-Fère comprend Pays Chaunois et les communes de Audignicourt 98 habitants et Vassens 126 habitants.

⁵Au sens du Bureau International du Travail - données corrigées des variations saisonnières.

Fiscalité directe locale : répartition du produits des quatre taxes en 2004 (%)

	Pays du Chaunois	Aisne	Picardie
Part de la taxe d'habitation	22,4	24,4	21,3
Part du foncier bâti	28,3	31,3	32,9
Part du foncier non bâti	1,9	3,0	2,9
Part de la taxe professionnelle (*)	47,4	41,3	43,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

(*) avant tout écrêtement éventuel au profit du Fond Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle

Sources : Insee - DGI, recensement des éléments d'imposition 2004

